

Avis adopté

Séance plénière du 11 avril 2023

Comment favoriser une gestion durable de l'eau (quantité, qualité, partage) en France face aux changements climatiques ?

Déclaration du groupe UNSA

L'eau est par essence une ressource essentielle, primaire : patrimoine commun de la nation suivant l'art. L.210_1 du code l'environnement. La vie est impossible sans elle, et elle est un bien collectif public en tant que ressource naturelle mais mise à disposition suivant des modalités de captation, de concessions foncières et de circuits de distribution qui en privatisent certains aspects.

Autrefois ressource quasi illimitée et à bas cout, le sujet quantité et répartition dans le temps et sur les territoires et désormais la qualité de l'eau nous interpelle avec encore très récemment l'étude de l'ANSES sur la présence et persistance de polluants de type métabolite. Là encore les territoires d'Outre-Mer subissent en première ligne des dommages et des drames aussi, dont les risques surviennent en métropole de façon plus retardée et modérée.

Limiter la consommation non restitutive, améliorer les obligations de traitements des eaux restituées, segmenter davantage les qualités de l'eau comme l'eau grise suivant les usages sont autant de pistes à approfondir et accompagner dans les modifications de production et exploitations. Les leviers sont nombreux : planification, responsabilisation, sobriété, normatives, tarifaires, etc ...

Nous ne pouvons laisser 20% de pertes d'eau potable par manquement dans l'entretien de l'infrastructure, imagineriez-vous 20% de pertes de marchandises transportés par routes pour causes de camions dans le fossé suite à mauvais entretien routiers ?

La gestion de l'eau, et particulièrement aujourd'hui, est l'affaire de tous, nous sommes tous concernés! Transparence, démocratisation des processus de décisions d'arbitrage, et anticipation des processus d'adaptation à une eau plus rare sont indispensables pour éviter « une guerre de l'eau ». Cet avis apporte de précieuses avancées dans la compréhension de la complexité du sujet, **l'UNSA a voté l'avis.**